



RESTAURATION / CONSERVATION DU MOBILIER
FABRICATION DE MOBILIER ECO-CONÇU

Benjamin GUILLAUME EURL

Maître Artisan en Métier d'Art

Téléphone : 03 26 03 04 15
Portable : 06 10 66 92 24
www.benjamin Guillaume.com

3, rue Jean Mermoz
51220 Courcy
benjamin Guillaume@orange.fr

Le développement durable s'inscrit aujourd'hui dans l'air du temps, non plus seulement comme une tendance mais comme une exigence. Si le produit ayant "zéro impact" sur l'environnement n'existe pas, la démarche d'éco-conception permet d'améliorer la qualité écologique du produit.

Qu'est ce que l'éco-conception ?

Il s'agit d'une démarche préventive qui se caractérise par la prise en compte de l'environnement lors de la phase de conception ou d'amélioration d'un produit. L'objectif de cette démarche est d'améliorer la qualité écologique du produit, c'est-à-dire réduire ses impacts négatifs sur l'environnement tout au long de son cycle de vie, tout en conservant sa qualité d'usage.

Quels sont les principaux impacts sur l'environnement et la santé d'un meuble non-écologique ?

➤ Risque de déforestation :

Les forêts tropicales disparaissent à un rythme alarmant. Le commerce de bois issu de forêts surexploitées ou exploitées illégalement est une des causes majeures de leur disparition.

Au niveau mondial :

- de 60 à 80 % des arbres sont abattus illégalement,
- La déforestation est la cause principale des émissions de gaz à effet de serre au Brésil, ce qui place le pays au 4^e rang mondial des pollueurs climatiques,
- Le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) estime que près de 20% des émissions de gaz à effet de serre sont à l'origine de la déforestation et de la dégradation des forêts, qui contribuent ainsi au réchauffement climatique.

Au niveau français :

- La France est le 1^{er} importateur européen de bois amazonien illégal,
- 39% des importations françaises de bois tropical sont présumées d'origine illégale,
- La France est le 1^{er} importateur européen de bois brésilien,
- La France est le 3^{ème} importateur de bois tropicaux.

(<http://www.greenpeace.org/france/>
<http://www.wwf.fr/>)

➤ **Le Formaldéhyde :**

Le formaldéhyde se présente à température ambiante sous forme d'un gaz incolore à odeur âcre et suffocante. Il est le polluant numéro un de l'air que nous respirons dans nos logements.

Ses applications sont extrêmement variées. Il est utilisé dans le secteur du bois en tant qu'adhésifs ou liants pour la fabrication de panneaux de particules, de panneaux de fibres de moyenne densité, de contreplaqués, de charpentes ou de lamellé-collé, ...

Le formaldéhyde est omniprésent dans l'environnement et résulte de processus naturels et artificiels comme le relargage de produit tels que les panneaux de bois (meubles, planchers), les peintures, les tapis, les matériaux d'isolation, des produits de consommation variés ...

En 2002, test à l'appui, le magazine Que Choisir révèle l'ampleur du problème : neuf habitations sur dix affichent des teneurs en formaldéhyde trop élevées au vu du pouvoir irritant et allergisant de ce gaz. Chez les sujets sensibles, enfants, asthmatiques, personnes âgées, il peut provoquer des irritations des yeux, de la peau, des voies respiratoires et des crises d'asthme à de faibles teneurs.

(Que Choisir / n°434 / février 2006
<http://www.inrs.fr>)

➤ **Les solvants organiques :**

Un solvant organique est une substance possédant la propriété de dissoudre d'autres substances. Ils sont utilisés dans l'ameublement notamment dans les vernis, les colles, ...

L'utilisation et l'élimination des solvants ont un impact important sur l'environnement. A cause de leur volatilité, ils se retrouvent principalement dans l'atmosphère et contribuent aux phénomènes de pollution suivants :

- destruction de la couche d'ozone,
- effet de serre,
- épuisement des réserves en oxygène de l'eau.

(<http://www.inrs.fr>)

➤ **Le transport :**

L'impact environnemental des transports routiers le plus connu est la pollution atmosphérique due aux gaz d'échappements, elle cause des maladies respiratoires et contribue au réchauffement de la planète.

➤ **Le cycle de vie du produit :**

Le cycle de vie d'un produit prend en compte toutes les activités qui entrent en jeu depuis la production (extraction et récolte des matières premières) jusqu'à l'évacuation finale (élimination ou valorisation), en passant par la fabrication, l'emballage, le transport, la consommation par les ménages et les industries et le recyclage ou l'élimination.

C'est la base de l'éco-conception.

L'analyse du cycle de vie d'un produit permet de réaliser les éco-bilans.

Une attitude à adopter :

Notre entreprise a souhaité adopter une démarche écologique, en créant du mobilier éco conçu. Nous sommes une des rares entreprises d'ébénisteries en France à pratiquer l'éco-conception. Nous avons voulu prendre en compte l'environnement tout au long du cycle de vie de nos produits (choix des matières premières, la fabrication, la distribution, l'utilisation et la valorisation biomasse).

Les solutions apportées par notre entreprise :

Il ne s'agit plus seulement de faire du beau, mais de réfléchir à l'usage du produit sur la durée et penser à sa fin de vie dès sa naissance.

➤ La certification PEFC :

Notre atelier est en cours de certification PEFC.

Créé en 1999, PEFC est le programme de reconnaissance des certifications forestières.

Il est destiné à promouvoir la gestion durable des forêts et apporte la preuve aux consommateurs que les produits en bois ou à base de bois certifiés PEFC, contribuent à la gestion durable des forêts.

Les actions de PEFC France s'articulent autour de deux dispositifs complémentaires : la certification forestière et la certification des chaînes de contrôle des entreprises de la filière bois – papier.

Le schéma de certification forestière de PEFC France vise à garantir le respect des fonctions économiques, environnementales et sociales de la forêt.

➤ Nos matières premières :

Notre atelier s'efforce de ne travailler que des bois et panneaux de bois labellisé PEFC provenant de forêts gérées durablement.

Nous privilégions le bois massif dans nos fabrications afin de limiter au maximum l'utilisation de produits chargés en formaldéhyde. Certains panneaux de bois entrent toutefois dans la fabrication de nos meubles notamment pour des raisons de stabilité. En plus d'être labellisés PEFC, nous n'utilisons que des panneaux de norme E1 à très faibles teneurs en formaldéhyde.

L'ensemble de notre gamme est assemblé traditionnellement par tenons et mortaises et collé à l'aide de colle animale sans émanation de solvant.

Dans le même esprit, nous privilégions pour l'ensemble de nos finitions des finitions en bases aqueuses (teintes et vernis).

En ce qui concerne les garnitures de nos sièges, nous nous efforçons de trouver des matériaux les plus sains possible. Nous travaillons actuellement le rembourrage de nos garnitures avec du coton recyclé et privilégions l'utilisation de tissus en fibre végétale tel que le lin.

Lors des recherches de conception de nos meubles nous avons veillé à minimiser nos chutes et nos pertes de matière.

Les chutes et les copeaux engendrés par notre fabrication sont recyclés en bois de chauffage.

➤ **Le transport :**

Nous nous efforçons de travailler au maximum localement avec des fournisseurs et des sous-traitants (tapissier, ...)

La production et la transformation des bois massifs que nous utilisons s'effectuent dans un rayon de 100 km autour de l'atelier.

➤ **Utilisation de nos produits :**

L'ensemble de notre gamme est modulable et cela permet de répondre au mieux aux attentes quotidiennes et à celle qui sont exceptionnelles. Notre conception modulable permet à notre mobilier de s'adapter aux sollicitations et aux besoins des utilisateurs.

Par exemple, afin de bénéficier de places assises supplémentaires autour de la table de salle à manger, notre table de salon par simple retournement de son plateau, découvre une assise identique à celle des sièges, garnie en coton recyclé et recouvert de tissus en fibre végétale.

En ce qui concerne la commode à vantaux ou l'enfilade, le fait d'être modulable permet, tout en conservant un meuble de rangement, de faire apparaître une table d'appoint servant d'allonge à notre table de salle à manger ou une table d'appoint à hauteur de bar.

Nos sièges ne sont pas en reste puisqu'ils possèdent une garniture amovible permettant de passer en quelques secondes d'un revêtement à un autre.

➤ **Valorisation en fin de vie :**

Nos produits sont conçus pour durer de part leur robustesse et la stabilité des matières premières et de part leur conception.

La grande expérience en restauration de meubles anciens que nous possédons, nous a permis de comprendre et d'anticiper les dégradations que ces meubles ont subi durant plusieurs siècles.

En plus de tous les avantages environnementaux que nous offre l'application de colle animale pour nos assemblages, elle permettra une restauration aisée du fait de sa réversibilité (Principe essentielle en restauration de meubles).